



Conseil économique et social

Distr. générale
28 décembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Quarante-huitième session

13-17 avril 2015

**Débat général sur l'expérience nationale en matière
de population sur le thème « Réaliser l'avenir
que nous voulons : prendre en compte les questions
de population dans le développement durable,
y compris dans le programme de développement
pour l'après 2015 »**

Déclaration présentée par l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



Déclaration

Démographie, révolution des données et programme de développement pour l'après-2015

L'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, qui est l'association mondiale des démographes, est un partenaire de longue date de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la population. Elle est à ce titre particulièrement bien placée pour fournir des données scientifiques objectives sur des questions démographiques d'une grande importance, pour faciliter les échanges sur l'évolution démographique et le développement durable, pour mettre au point des outils de formation et favoriser dans le monde entier le transfert d'innovations et de bonnes pratiques en matière de recherche et de méthodes d'établissement des données et pour analyser les causes et les conséquences des phénomènes démographiques.

En octobre 2014, l'Union internationale a organisé une réunion d'experts sur la démographie et la révolution des données pour l'après-2015. Quelques-unes des principales idées qui se sont fait jour à cette occasion sont exposées ci-dessous. On trouvera à l'adresse tinyurl.com/oy4n55s la version intégrale de la déclaration soumise au Groupe consultatif d'experts indépendants des Nations Unies sur la révolution des données pour le développement durable.

- Démographie et objectifs de développement durable. Comme elle accorde une place prépondérante à la qualité des données et aux moyens de tirer le meilleur parti d'informations limitées et imparfaites, la démographie devrait jouer un rôle de premier plan pour ce qui est d'évaluer, d'analyser et de prévoir la mortalité, la fécondité, les migrations, la taille, la croissance et la structure par âge de la population, ainsi que les autres chiffres concernant la population et le développement. Dans cette optique, l'approche démographique permet de mieux comprendre et mesurer les liens systémiques entre les effectifs et les flux de population et d'améliorer ainsi, vraisemblablement, la conception et la mise en œuvre des plans et des politiques de développement.
- Objectifs, indicateurs et arbitrage. Les démographes craignent que les ressources limitées imposent un choix entre la collecte des données nécessaires pour mesurer des indicateurs (le taux de mortalité maternelle, par exemple) et celle des données permettant d'analyser leurs facteurs déterminants (qui apporteront, dans ce même exemple, des informations utiles à l'élaboration de politiques efficaces de lutte contre la mortalité maternelle). En mettant l'accent sur la collecte de données destinées à l'établissement des indicateurs des objectifs de développement durable, on risque en effet de négliger d'autres informations majeures relatives, notamment, aux causes des phénomènes considérés. Les démographes sont convaincus qu'il faut accorder la priorité absolue à la mesure et à l'estimation exactes de la taille, de la croissance et de la structure par âge de la population, parce que ces variables présentent un lien direct avec les investissements dans le capital humain, la croissance économique, la viabilité environnementale, le vieillissement de la population et l'appui aux sous-groupes de populations vulnérables, et à celles des migrations. En outre, ces mesures et ces estimations fournissent des données essentielles qui serviront à établir bon nombre d'indicateurs des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

- Estimations ponctuelles et incertitude. Les tendances et les écarts établis à partir de plusieurs estimations ponctuelles d'indicateurs de développement peuvent se révéler tout à fait inexacts, en raison de l'incertitude liée aux erreurs de mesures et de statistiques. Cela a plus de chances d'arriver lorsque l'on établit des indicateurs fortement désagrégés (comme l'implique le principe consistant à « ne laisser personne de côté ») ou quand les estimations se basent sur des populations relativement peu nombreuses ou sur un petit nombre d'observations. Il faudrait que les indicateurs utilisés pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable s'accompagnent d'une mesure de la part d'incertitude liée à ces estimations.
- Estimations empiriques ou estimations fondées sur un modèle. Dans la mesure du possible, les indicateurs des objectifs du développement durable doivent reposer sur des données concrètes et non sur des estimations fondées sur des modèles, qui peuvent être entachés d'erreurs systématiques ou être incorrectement paramétrés.
- Interopérabilité. De plus en plus, les utilisateurs de données auront besoin de regrouper des données issues de sources diverses et établies selon différentes bases d'échantillonnage, il est donc nécessaire de mettre au point des méthodes et des mécanismes pour rendre ces données « interopérables ». Il faut également que les utilisateurs aient accès à une documentation détaillée sur les procédures de collecte et de correction des données, en particulier s'ils exploitent des données provenant de différentes sources.
- Sources des données et importance persistante des données de recensement. Si les démographes se félicitent de l'appel lancé en vue d'améliorer considérablement les systèmes nationaux de statistiques d'état civil dans les pays en développement, ils estiment qu'il est aussi important de continuer de s'efforcer de recueillir les données de recensement. Non seulement elles constituent des statistiques démographiques de référence dans de nombreux indicateurs à des niveaux élevés de précision (couvrant par exemple des zones de faible étendue ou certains sous-groupes de la population), mais elles servent aussi généralement à élaborer des bases d'échantillonnage représentatives au niveau national à des fins d'enquêtes ou d'autres activités de collecte de données. Les données de recensement sont souvent indispensables au contrôle des erreurs systématiques de sélection dans les mégadonnées et les données administratives, qui peuvent ainsi être calibrées et utilisées au mieux. En outre, les données de recensement recueillies dans des zones déterminées peuvent très utilement se prêter à différentes sortes de recoupements statistiques.
- Garantir l'accès aux données. Des indicateurs très précis doivent être établis à divers niveaux d'agrégation, et il faudra pour cela que les microdonnées deviennent plus accessibles qu'elles ne le sont généralement aujourd'hui. Cela soulève des questions de confidentialité et il convient donc de mettre au point et d'adopter de nouvelles méthodes et procédures, tant pour que les données soient accessibles aux utilisateurs légitimes que pour garantir la confidentialité.
- Capacités institutionnelles et nécessité de réinvestir dans la formation. Les systèmes statistiques nationaux, en particulier les organismes nationaux de statistique, doivent occuper une place centrale dans la collecte, l'analyse et la diffusion des données, et une grande attention a été portée – à juste titre – à la question du renforcement de leurs capacités d'assumer ce rôle. Jusqu'à

présent, on s'est souvent moins préoccupé, dans les débats, de leur besoin de disposer d'un personnel doté des compétences et de l'expertise adaptées. Depuis quelque temps, l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population est préoccupée par l'érosion des compétences et des connaissances démographiques dans les organismes nationaux de statistique alors que ceux-ci ont et auront de plus en plus besoin d'elles pour accomplir leur mission. Il faut sans tarder prendre des mesures d'envergure pour mettre à niveau les compétences par des activités de formation de courte et de longue durée (y compris sur la théorie et les méthodes démographiques de base), et élaborer des stratégies efficaces en vue de promouvoir le développement personnel des effectifs qualifiés et de les retenir au sein de ces organisations.

Les démographes sont à même d'évaluer les indicateurs des objectifs de développement durable liés à la population et de garantir qu'ils soient cohérents, valides et prêts à l'emploi; l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population collaborera d'ailleurs avec le Réseau des solutions pour le développement durable afin d'évaluer plusieurs indicateurs. Nombre de variables entrant dans divers autres indicateurs proposés pour le suivi des objectifs de développement durable reflètent aussi des aspects démographiques, et l'ensemble des outils auxquels les démographes ont souvent recours pour produire des estimations et des projections de variables démographiques fiables à partir de données limitées ou faussées peuvent aisément être mis au service des objectifs de développement durable. Le savoir-faire particulier des démographes provient de leur aptitude à comprendre les liens systémiques entre les effectifs et les flux de population dans l'espace et le temps, qui leur permet d'évaluer les possibilités offertes par les données recueillies sur les populations humaines. Avec l'arrivée massive de nouveaux types de données, il apparaît nécessaire de mettre au point de nouvelles normes et des méthodes fiables afin d'évaluer leur qualité, tout en trouvant de nouvelles façons d'intégrer ces informations à la recherche et l'élaboration de politiques. Dans cette perspective, sont loin d'être négligeables les compétences et les contributions potentielles des démographes.
